

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 20 janvier 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : Règlement sur la régie interne du conseil des infirmières et infirmiers du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

PROVENANCE : Conseil des infirmières et infirmiers

PERSONNE RESPONSABLE : Mme Chantal Voghel, présidente du comité exécutif transitoire du CII

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Direction des soins infirmiers

SOMMAIRE :

Présentation pour l'adoption du règlement type de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal prescrit par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration pour adopter le règlement type de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal prescrit par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact.

PROJET DE RÉSOLUTION :

ATTENDU que le règlement type de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers a été adopté par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

que le règlement type de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux est à caractère prescriptif;

que le règlement type de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers a été présenté et adopté lors d'une assemblée générale extraordinaire ayant eu lieu le 13 janvier 2016;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par conseil des infirmières et infirmiers (CII), d'approuver le règlement type de régie interne du comité prescrit par le ministère de la Santé et des Services sociaux.